



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Reunion : police

Question écrite n° 14131

Texte de la question

M Andre Thien Ah Koon expose a M le ministre de l'interieur que depuis 1986 son ministere a lance un plan de modernisation de la police nationale conformement aux dispositions de la loi du 7 aout 1985. Il lui demande s'il est en mesure de dresser un bilan de ce programme pour les annees 1986, 1987 et 1988 pour le departement de la Reunion et de lui preciser les actions prioritaires qu'il entend mener pour les annees 1989 et 1990.

Texte de la réponse

Reponse. - La loi no 85-835 du 7 aout 1985 relative a la modernisation de la police nationale a dote les differents secteurs d'equipement de moyens budgetaires supplementaires a partir de l'exercice 1986. S'agissant du departement de La Reunion, differentes actions de modernisation ont ainsi pu etre menees dans les secteurs suivants : I - Immobilier : de 1986 a 1988, ont ete dotes de locaux neufs ou renoves l'antenne de l'office central pour la repression du trafic illicite des stupefiants et le commissariat de Saint-Andre. De 1986 a 1988, la dotation consacree a l'entretien des differents batiments de police est passee de 0,5 MF a pres de 1 MF permettant ainsi une meilleure conservation du patrimoine immobilier. Il est prevu d'accroitre encore cet effort en 1989 en consacrant 1,3 MF pour, a la fois, poursuivre l'amelioration de l'etat des batiments et reparer les degats consecutifs au dernier cyclone. Enfin, les etudes prealables a la construction d'un hotel de police a Saint-Denis ont d'ores et deja ete financees a hauteur de 6 MF en 1987 et 1988. Le cout des futurs travaux est evalue a 40 MF. L'inscription des credits necessaires pour 1990 sera examinee lors de la definition du programme afferent a cet exercice. II. - Informatique et transmission : en informatique, l'effort a porte sur l'equipement de l'ile en terminaux « personnes recherchees - vehicules voles » qui sont desormais au nombre de trois. Dans le domaine des transmissions, des renforts de dotations ont ete operes de 1986 a 1988 ; c'est ainsi que les differents services de police ont recu dix-huit postes tous types. Par ailleurs, un effort continu a ete mene pour l'amelioration des infrastructures radio des reseaux urbains de Saint-Denis, Saint-Benoit, Saint-Pierre et Saint-Paul. De plus, l'etude de couverture est lancee pour la mise en place du reseau grande distance Colorado devant couvrir le littoral nord. En 1989, sont prevues l'amelioration du reseau urbain de Saint-Andre et la mise en place d'un systeme video d'accès au fichier « personnes recherchees » de l'aeroport Gillot. III. - Equipement courant : a) Parc automobile et securite routiere : le parc automobile des services de police est passe de cent neuf vehicules en 1986 a cent vingt et un en 1988, soit un accroissement de 11 p 100. Au cours de la meme periode, soixante-treize vehicules, soit 60 p 100, du parc ont pu etre renouveles. En 1989, ce parc sera encore accru de deux unites et neuf vehicules seront renouveles. En matiere de securite routiere, deux ethylometres et six ethylotests ont ete mis en place depuis 1986 et un cinemometre est en cours d'installation. b) Armement : le plan de modernisation a permis l'acceleration de la substitution du revolver Manurhin special police a l'ancienne arme individuelle. De 1986 a 1988, cent cinquante armes ont ete ainsi mises en place et vingt-quatre le seront en 1989. Par ailleurs, les services ont ete dotes de trente revolvers Smith et Wesson et de vingt-huit gilets pare-balles. En 1989, quatre gilets pare-balles supplementaires seront mis en dotation. c) Equipement courant : des dotations importantes ont ete accordees en 1987 (250 000 francs) et en 1988 (613 000 francs) pour la modernisation du parc mobilier et mecanographique. Par ailleurs, en matiere d'habillement, un effort particulier a

ete accompli et sera poursuivi afin de doter les fonctionnaires de police d'effets adaptes au climat. Une tenue allgee est actuellement en cours d'etude et sera mise en place a la fin de 1989. Enfin, les credits consacres a l'acquisition de tenues sont passes de 400 000 francs en 1986 a 600 000 francs en 1989.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon Andr](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14131

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juin 1989, page 2635